



APABA

Association pour la promotion de
l'agriculture biologique en Aveyron

• Apaba •



www.aveyron-bio.fr / contact@aveyron-bio.fr / 05 65 68 11 52 / Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ

Merci de confirmer votre participation !

à Florian Denard - tech.legumes@aveyron-bio.fr
tél : 07 63 17 11 03

Invitation à une formation

Aménagement de terrain et des postes de travail : comment optimiser son travail

Lundi 18 mars 2019

9h - 17h30

Lieu à définir

**Intervenant : Ismaël Valente,
ergonome et maraîcher**

PROGRAMME

Elaborer une grille de lecture des points de vigilance

Quelles sont les questions à se poser? Exemples d'astuces permettant de gagner du temps. Introduire la notion de fréquence et de pénibilité des tâches dans l'organisation quotidienne.

Etude d'un cas concret

Regarder un terrain maraîcher au travers de la grille de lecture établie dans la première moitié de la journée, illustration sur ferme des aménagements possibles et des bonnes pratiques.

Pourquoi se former quand on est paysan ?

Que vous soyez agriculteur de longue date, jeune installé ou porteur de projet, la participation régulière à des formations renforce la durabilité de vos fermes. Participer à des formations vous permettra d'acquérir du savoir-faire et de gagner en autonomie au fur et à mesure de vos besoins. Ce développement de compétences est important pour répondre plus efficacement à la polyvalence voulue par le métier de paysan. Se former ouvre également la porte à la constitution d'un réseau, à la comparaison avec d'autres systèmes de production et donc à l'évolution de vos pratiques.

Ouvertes à tous les agriculteurs bio et conventionnels, ces formations sont **gratuites** pour les personnes éligibles à VIVEA (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et porteurs de projet titulaires d'une attestation VIVEA valide) jusqu'à un montant de 2000€ par an par stagiaire. Pour tout autre cas, merci de nous contacter directement. L'inscription est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique de nos formations. Les coûts d'intervenants peuvent représenter une somme importante. Un nombre minimum de participants est nécessaire pour assurer le paiement des interventions (d'où le besoin préalable de savoir votre participation).

Une attestation de formation pourra vous être remise en fin de formation.

Infos pratiques
Repas tiré du sac le midi

avec le soutien de

